



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Aujourd'hui 8 mars, journée internationale des DROITS des femmes

Coïncé entre la journée mondiale des herbiers marins et la journée internationale du bonheur, cet événement pourrait passer inaperçu, presque secondaire au vu de l'actualité brûlante qui nous entoure.

Sauf pour SolidaritéNC 🏛️

En effet, ce serait oublier que les femmes représentent la moitié de l'humanité, qu'elles portent en elles notre avenir à tous, et qu'elles n'ont pas toujours la place qu'elles devraient occuper dans une société qui se revendique juste et humaniste.

👉 Olympe de Gouges fut sans doute la première féministe de l'époque moderne. Elle propose dès 1791 le suffrage universel complet, l'accès des femmes à toutes les fonctions, le divorce... Il faut cependant attendre le XXème siècle pour enregistrer des évolutions significatives et symboliques en faveur des femmes :

- ✓ 1907, les femmes mariées peuvent disposer librement de leur salaire !
- ✓ 1945, Les femmes votent pour la première fois.
- ✓ 1966, Les femmes peuvent gérer leurs propres biens et exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari.
- ✓ 2000, principe d'égalité par la promulgation en 2000 de la loi sur la parité hommes femmes dans les fonctions électives.
- ✓ 2006, loi relative à l'égalité salariale.

8 Mars 2023

Pourtant, les inégalités persistent. Les femmes travaillent plus souvent à temps partiel, 83% des femmes de 25 à 49 ans sont actives (emploi ou chômage), contre 93% des hommes. Pendant le premier confinement, 21% des mères ont cessé de travailler pour s'occuper des enfants, contre 12% des pères. Quant à la parité, elle s'arrête aux portes du pouvoir : une seule femme à la tête d'une entreprise du CAC 40...

↔ La Nouvelle-Calédonie a suivi un trajet similaire à celui de la Métropole en ce qui concerne le droit des femmes. La loi, parfois avec retard, a tenté de promouvoir le principe d'égalité, s'exposant à différentes formes de résistance, tant du côté civil que professionnel. Cette lente évolution des mentalités, perceptible dans toutes les couches de la société, peut s'expliquer par un niveau d'éducation qui progresse mais reste inférieur à celui de la Métropole, ainsi que par la relative faiblesse du système social en Nouvelle-Calédonie.

→ Solidarité NC s'implique depuis sa création en 2014 pour l'égalité de traitement hommes femmes, ainsi que pour les discriminations et abus à l'égard des femmes. Nous l'avons d'ailleurs inscrit dans notre Charte des Valeurs.

C'est ainsi que nous avons joué un rôle moteur dans l'extension de la loi sur le harcèlement moral et sexuel à la fonction publique. En effet, les élus de l'époque n'avaient pensé que les agents de la fonction publique pouvaient subir de tels agissements.

Les mentalités doivent évoluer pour accorder à la femme la place qu'elle mérite au sein de l'entreprise, des organisations publiques, dans notre société. C'est un travail de tous les instants qui doit être mené dans le dialogue social, et Solidarité NC y attache une importance particulière. C'est aussi une prise de conscience qui doit être diffusée à l'école, dans les familles, les associations, les institutions. C'est l'ensemble de la population qui est concerné. Soyons solidaires, agissons tous ensemble pour être enfin fiers de la situation des femmes calédoniennes !

